

Introduction

par Jean-Marie Roulin et Éric Bordas

« Le style est l'homme même¹ » : de cette célèbre formule prononcée par Buffon en 1753, les romantiques ont fait un des mots-clés de la caractérisation psychologique de l'individu, au même titre que les traits du visage scrutés par les physiognomonistes. Ainsi analysant une phrase d'une lettre de Benjamin Constant à Isabelle de Charrière, Sainte-Beuve induisait : « Tout Benjamin Constant est déjà là ; se dédoubler ainsi et avoir une moitié de soi-même qui se moque de l'autre. Cette moitié moqueuse finira par être l'homme tout entier². » Or le style « moderne » ne se réduit ni à l'expression d'une individualité, ni à un art général d'organiser des idées : fondamentalement politique, fût-ce et surtout dans les détachements, il relève avant tout d'une manière d'être au monde et de penser cette inscription du sujet dans la cité de la communauté³. Et l'esprit est l'une des manifestations sociales les plus nettes, parce qu'éminemment codée, d'un style brillant remarquable et voulant l'être : forme discursive, d'héritage oral classique – au XVII^e siècle *esprit* était quasi synonyme de *conversation*⁴ – la notion d'esprit pensée comme une pratique énonciative

-
1. BUFFON Georges-Louis Leclerc, « Discours à l'Académie, le 25 août 1753 », dans *Discours sur le style*, Castelnau, Éditions Climats, 1992, p. 30. Sur la fortune de cette expression dans la première moitié du XIX^e siècle, voir DÜRRENMATT Jacques, « “Le style est l'homme même”. Destin d'une buffonnerie à l'époque romantique », *Romantisme*, 148, 2010, p. 63-76.
 2. SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, « Benjamin Constant et Isabelle de Charrière » [1844], dans *Portraits littéraires, Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, t. II, p. 687 (note *).
 3. Voir BORDAS Éric, « Style ». *Un mot et des discours*, Paris, Kimé, 2008. Ou également BERGOUNIOUX Pierre, *Le Style comme expérience*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2013.
 4. Voir GODO Emmanuel, *Une histoire de la conversation*, Paris, PUF, 2003, p. 133.

mondaine, une représentation sociale cohérente, met en scène le locuteur dans sa posture, dans sa recherche de l'effet, pour les autres, pour lui-même, effet qui doit produire un sens, profond, inédit, intempestif. L'esprit est donc ce lieu où la langue personnelle du sujet et la configuration des faits, des idées et des représentations s'articulent⁵. Lieu particulièrement mouvant dans la période à laquelle Constant a vécu : le passage des Lumières au Romantisme, de l'Ancien Régime à l'Europe révolutionnée est un temps de bouleversements politiques et épistémologiques. C'est le moment où la conviction que « l'esprit humain ne peut rien créer⁶ », qu'il se contente d'imiter la nature, s'efface devant l'idée que l'homme est en capacité de s'emparer d'un pouvoir démiurgique de création par l'imagination créatrice, l'*Einbildungskraft* des romantiques allemands ou la *secondary imagination* de Coleridge. L'artiste, le poète, le penseur, nouveaux Prométhées, s'arrogent un pouvoir génésique. Ainsi, dans le champ politique, Benjamin Constant souligne dès ses premiers essais la puissance créatrice des idées et la capacité des mots à fonder la liberté dans une nation : « Ce n'est pas faute de révolutions, que les peuples de l'Asie n'ont jamais été libres, c'est faute d'avoir eu des mots et des formes⁷. » Aussi ce volume publié à l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance de Constant vise-t-il non à traiter une problématique de manière exhaustive, ni à explorer une voie théorique spécifique sur le « style » ou la « manière » de l'« auteur », mais à appréhender transversalement son œuvre pour dégager quelques traits majeurs de sa langue, de son appréhension des concepts, de sa vision de la littérature et de la politique. Ce n'est pas de l'homme comme personne ou objet biographique qu'il sera question, mais bien d'une conception du monde, d'une manière de s'y situer et de le penser.

Aborder Benjamin Constant confronte d'emblée à une difficulté majeure, qui est aussi une de ses grandes forces, à savoir l'étendue de son œuvre. Étendue au sens quantitatif, car il a publié de son vivant de nombreux ouvrages et laissé de multiples projets à l'état de manuscrit, certains très élaborés comme les *Principes de politique* de 1806, d'autres à l'état de fragments ou de morceaux d'ouvrages abandonnés⁸. Les *Œuvres complètes*, en cours de publication, en donnent la mesure : vingt-deux volumes parus à ce jour, à quoi s'ajoutent onze volumes de correspondance, qui en est actuellement à l'année 1820⁹.

5. On trouvera une mise au point synthétique sur la notion d'esprit comme objet théorique historicisé dans VERON Laëlia, *Le Trait d'esprit dans la Comédie humaine de Balzac*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

6. BUFFON G.-L. L., « Discours à l'Académie », *op. cit.*, p. 23.

7. CONSTANT Benjamin, *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier* [1796], dans *OCBC Œuvres*, t. I, éd. Jean-Daniel Candaux et Lucia Omacini, 1998, p. 369 ; voir aussi p. 373-374.

8. Manuscrits dont Étienne HOFMANN a établi la liste dans le *Catalogue raisonné de l'œuvre manuscrite de Benjamin Constant* (Genève, Slatkine, 1992).

9. On trouvera sur le site de l'Institut Benjamin Constant à l'Université de Lausanne, la liste régulièrement mise à jour des volumes parus dans la série « Œuvres » (*OCBC Œuvres*) et la série « Correspondance »

Plus encore que la quantité, c'est l'extension des sujets traités qui rend difficile un regard d'ensemble. L'œuvre de Constant comprend un impressionnant corpus d'œuvres politiques, certaines de circonstances comme les articles de presse, les discours ou les essais qui réagissent à l'actualité (*De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports à la civilisation européenne*, 1814), d'autres de portée plus générale comme les *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs* ou *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes* (1819). Il faut y ajouter des essais sur l'économie, comme le *Commentaire sur l'ouvrage de Filangeri* (1822-1824) et un important ensemble de textes traitant de l'histoire et de l'anthropologie des religions, dont est issu *De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements* paru entre 1824 et 1831. Considérée dans l'ensemble de l'œuvre, la part des textes littéraires est réduite : un roman achevé, *Adolphe* (1816), une adaptation de la trilogie théâtrale de Schiller, *Wallstein* (1809), des textes critiques sur le théâtre ou sur les romans de Germaine de Staël, pour la partie publiée, et des textes inédits, dont *Ma vie*, *Cécile*, *Amélie et Germaine*, un poème, *Florestan, ou le siège des Soissons*, et trois cahiers de *Journaux*. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que dans les domaines très variés où Constant a porté sa plume, ses œuvres se sont imposées comme des références majeures que ce soit dans la pensée politique avec les *Principes de politique*, dans l'histoire de l'écriture intime avec les *Journaux* ou dans la poétique du roman avec *Adolphe*.

De cet écrivain prolix et polygraphe, Jean Starobinski avait relevé un trait majeur : « Il est peut-être l'un des plus remarquables représentants de la culture "langagière" qui est arrivée à sa perfection à la fin du XVIII^e siècle¹⁰. » Culture langagière pratiquée tout d'abord dans les espaces d'une oralité effective. Constant a beaucoup pratiqué la conversation, dans les cercles privés – que l'on songe, entre autres, à ce qu'il dit des nuits passées à causer avec Isabelle de Charrière¹¹ ou aux débats passionnés avec Germaine de Staël ou d'autres membres du « groupe de Coppet¹² ». Comme cette dernière, mais de manière différente, il a été un brillant causeur dans les salons européens – en

(OCBC Correspondance): < <https://www.unil.ch/ibc/home/menuinst/publications/oeuvres-completes.html> >. Pour la liste des œuvres publiées ailleurs, voir les répertoires établis par COURTNEY Cecil Patrick, *A bibliography of editions of the writings of Benjamin Constant to 1833*, Londres, The Modern Humanities Research Association, 1981, 267 p.; *A bibliography of editions of the writings of Benjamin Constant to 1833. A supplement. Third edition, revised*, Cambridge, C. P. Courtney, 1986, 27 p.; *A guide to the published works of Benjamin Constant*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1985, 330 p.

10. STAROBINSKI Jean, « Benjamin Constant et l'éloquence », dans HOFMANN É. (dir.), *Benjamin Constant, Madame de Staël et le groupe de Coppet*, Oxford, The Voltaire Foundation / Lausanne, Institut Benjamin Constant, 1982, p. 319-330.

11. Leur correspondance en donne un écho éloquent : CONSTANT B. et CHARRIÈRE Isabelle de, *Correspondance 1787-1805*, éd. J.-D. Candaux, Paris, Desjonquères, 1996.

12. Voir le chapitre d'Étienne HOFMANN et de François ROSSET intitulé « Un foyer de parole » dans *Le Groupe de Coppet : une constellation d'intellectuels européens*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, p. 37-46.

France, en Allemagne ou en Angleterre – à travers les mutations qu'ils ont connues de l'Ancien Régime à la Restauration ; conversations de salon dont on trouve des descriptions dans *Ma vie* et dans *Adolphe*. Dans les *Journaux intimes*, il oscille entre le rejet de la conversation qu'il considère parfois comme une perte de temps, un « langage¹³ », et le désir de l'échange intellectuel, dont il regrette le manque en Allemagne. Les contemporains ont gardé le souvenir de ses réparties cinglantes, comme en témoigne Chênedollé :

Toujours en état d'épigrammes, il traitait les plus hautes questions de politique avec une logique claire, serrée, pressante, où le sarcasme était toujours caché au fond du raisonnement ; et quand avec une perfide et admirable adresse il avait conduit son adversaire dans le piège qu'il lui avait tendu, il le laissait là battu et terrassé sous le coup d'une épigramme dont on ne se relevait pas¹⁴.

Cette parole orale, il l'a également exercée magistralement dans l'espace public des assemblées, du Tribunal sous l'Empire à la Chambre des députés sous la Restauration, où, pour citer le témoignage de Louis de Cormenin « il a été de tous les orateurs de la gauche, le plus spirituel, le plus ingénieux et le plus fécond¹⁵ ».

« Culture langagière » écrite aussi, d'un homme qui rédigeait tous les jours. Sa volumineuse correspondance contient des lettres remarquables, à Isabelle de Charrière¹⁶, à Julie Talma, à sa tante M^{me} de Nassau, à Juliette Récamier¹⁷, à Charles de Villers, et à tant d'autres correspondants. Au quotidien, il a également été un journaliste à la plume acérée, volontiers polémique¹⁸. Il fut tout à la fois un essayiste politique brillant, maniant le paradoxe avec talent, et le romancier d'un seul roman, qui s'est imposé comme un modèle par la précision et la rigueur de sa langue.

S'il a pratiqué la langue, comme instrument d'échange et d'introspection et s'il en a éprouvé les pouvoirs de démonstration ou de persuasion, il n'a cessé d'en interroger les limites, d'éprouver, sans la résoudre, la tension entre sa performativité et sa futilité. Quel que soit le moment de sa vie et

13. CONSTANT B., *Journaux intimes*, 22 vendémiaire an XIII [14 octobre 1804], éd. J.-M. Roulin, Gallimard, « Folio classique », 2017, p. 207. Ce terme qui est alors un néologisme, au sens de « verbiage », revient à plusieurs reprises sous sa plume.

14. Note de Chênedollé citée par SAINTE-BEUVE C.-A., dans *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, Paris, Garnier, 1861, t. I, p. 183.

15. CORMENIN Louis-Marie de Lahaye, « Benjamin Constant », dans *Livre des orateurs par Timon* [1836], Paris, 1842 [11^e éd.], p. 336.

16. Éd. citée.

17. Voir CONSTANT B. et RÉCAMIER Juliette, *Lettres 1807-1830*, éd. Éphraïm Harpaz, Paris, Champion, 1992 [2^e éd.].

18. Les articles de presse sont en cours de publication dans les *Œuvres complètes*; on pourra aussi les consulter dans les recueils qu'en a établis É. HARPAZ: *Recueil d'articles 1795-1817*, Genève, Droz, 1978; *Recueil d'articles. Le Mercure, La Minerve et la Renommée*, Genève, Droz, 1972, 2 vol.; *Recueil d'articles 1820-1824*, Genève, Droz, 1981; *Recueil d'articles 1825-1829 et 1829-1830*, Paris, Champion, 1992, 2 vol.

quel que soit le sujet qu'il traite, Constant aborde la question de la langue, comme moyen de former des idées, et de les communiquer. Jeune, alors qu'il correspond avec Isabelle de Charrière, rivalisant d'esprit avec elle, maniant l'auto-ironie et le paradoxe, il parsème ses lettres de commentaires métalinguistiques : « Votre manière mystérieuse d'écrire m'ennuie et me fatigue : je n'aime pas les Sybilles. Il faut parler clair ou se taire. [...] Mais avec votre affectation de brièveté que vous croyez si majestueuse, je ne puis rien vous dire¹⁹. » Dans *Adolphe*, la parole est un paramètre capital de la relation avec Ellénore ; elle a le pouvoir de donner réalité aux sentiments, mais se révèle impuissante et insuffisante à les analyser : « la parole, toujours trop grossière et trop générale, peut bien servir à les [les sentiments de l'homme] désigner, mais ne sert jamais à les définir²⁰ ». Ce doute sur la capacité de la langue à circonscrire les notions revient de manière obsédante, par exemple dans les *Principes politiques* : « Si l'on m'accusait ici de ne pas définir d'une manière assez précise le sentiment religieux, je demanderais comment on définit avec précision cette partie vague et profonde de nos sensations morales, qui par sa nature défie tous les efforts du langage²¹. » Dans la vie politique, il accorde une telle place à la langue qu'il en vient à consacrer un article de l'*Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire* aux modalités de la prise de parole à l'Assemblée : « Aucun discours écrit, excepté les rapports des commissions, les rapports des ministres sur les lois qui sont présentées et les comptes qui sont rendus, ne peut être lu dans l'une ou l'autre des chambres²². » Consacrant un chapitre des *Principes de politique* de 1815 à « la discussion dans les Assemblées représentatives²³ », il commente cette loi inspirée du parlement anglais où seules les notes sont autorisées, en arguant que, contrairement aux discours lus, la parole libre suscite l'écoute réciproque et l'échange d'idées. Alors même qu'il a conscience que cette loi est plus réglementaire que constitutionnelle, il accorde une importance si grande aux conditions de la parole qu'il n'hésite pas à inscrire les règles de l'*actio* de l'orateur dans un article de la

19. À Isabelle de Charrière, [14 septembre 1789], dans CONSTANT B. et CHARRIÈRE I. de, *Correspondance 1787-1805*, éd. citée, p. 115.

20. CONSTANT B., *Adolphe*, éd. J.-M. Roulin, Paris, Flammarion, « GF », 2011, p. 65. Cette question a fait l'objet de nombreuses études ; voir dans la bibliographie le livre d'Anne Boutin et les articles de Maurice Blanchot, Jeanine Jallat, ou Tzvetan Todorov.

21. CONSTANT B., *Principes de politique* (1815), chap. XVII, dans *Écrits politiques*, éd. Marcel Gauchet [1980], Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1997, p. 467 ; voir aussi ID., *Principes de politique : applicables à tous les gouvernements* (version de 1806-1810), éd. É. Hofmann., Paris, Hachette Littératures, « Pluriel », 1997, p. 143, et ID., *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, éd. T. Todorov et É. Hofmann, Arles, Actes Sud, « Thesaurus », 1999, p. 50-51.

22. CONSTANT B., *Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, du 22 avril 1815*, dans OCBC *Œuvres*, t. IX/2, 2001, p. 615. Sur ce point, voir le commentaire de BASTID Paul, *Benjamin Constant et sa doctrine*, Paris, Armand Colin, 1966, t. II, p. 550-559.

23. CONSTANT B., *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs et particulièrement à la Constitution actuelle de la France (3 avril-31 mai 1815)*, dans *ibid.*, p. 745-749

Constitution. Les exemples abondent dans toute son œuvre de ces réflexions sur la langue et ses usages, quel que soit le domaine – fiction, politique, religion – dont il est question.

Le langage est profondément ambivalent, et Constant en a précocement fait l'expérience. En témoigne Adolphe qui rappelle avoir découvert dès son enfance que la langue sert à voiler autant qu'à dévoiler: « Je contractai l'habitude de ne jamais parler de ce qui m'occupait, de ne me soumettre à la conversation que comme à une nécessité importune, et de l'animer alors par une plaisanterie perpétuelle qui me la rendait moins fatigante, et qui m'aidait à cacher mes véritables pensées²⁴. » Très tôt aussi, il fait l'expérience de l'écart existant dans la société entre ce qui est dit et ce qui est pensé ou fait:

L'on ne sait pas assez combien, dans la première jeunesse, les mots de cette espèce font une impression profonde, et combien à un âge où toutes les opinions sont encore douteuses et vacillantes, les enfants s'étonnent de voir contredire par des plaisanteries que tout le monde applaudit, les règles directes qu'on leur a données. Ces règles ne sont plus à leurs yeux que des formules banales que leurs parents sont convenus de leur répéter pour l'acquiescement de leur conscience, et les plaisanteries leur semblent renfermer le véritable secret de la vie²⁵.

Adolphe montre qu'instrument dévoyé, la langue n'en a pas moins une force performative qui peut être dévastatrice. Ce rapport ambivalent au langage et aux questions qu'il soulève est rattaché dans ce roman à une expérience personnelle, chez un personnage qui se trouve au point de bascule entre le siècle du « persiflage » et du libertinage à celui de l'élan romantique et d'une parole censée exprimer la sincérité des cœurs souffrants.

Le contexte historique joue un rôle tout aussi important. Ainsi, l'attention extrême que Constant porte aux conditions de la discussion dans les assemblées renvoie à une expérience historique des potentiels effets dévastateurs de la parole. Il partage avec un certain nombre de ses contemporains le sentiment que la langue a été dévoyée par l'expérience de la Révolution. Dans un des premiers chapitres de *De la Religion* dans lequel il expose des principes généraux, Constant évoque la corruption entraînée par « l'absence de sentiment religieux » dans une société:

La parole déshonorée vole de bouche en bouche, bruit oiseux, importun, qui, ne partant d'aucune source réelle, ne portant nulle part la conviction, ne laisse à la vérité et à la justice aucune expression qui ne soit souillée. L'esprit, le plus vil des instruments quand il est séparé de la conscience [...] vient se jouer avec élégance au milieu de la dégradation générale. On rit de son

24. *Adolphe*, éd. citée, p. 58-59.

25. *Ibid.*, p. 66.

propre esclavage et de sa propre corruption, sans être moins esclave, sans être moins corrompu ; et cette plaisanterie, sans discernement comme sans bornes, espèce de vertige d'une race abâtardie, est elle-même le symptôme ridicule d'une incurable dégénération²⁶.

Dans ce tableau de la corruption, Constant met en relief le dévoiement non du lexique ou de la syntaxe, mais la dévalorisation pragmatique de la langue comme idéal d'une communication transparente et sincère, l'incapacité à établir un contrat entre des individus. La plaisanterie, qu'il a lui-même beaucoup pratiquée, est emblématique de la dualité de la langue ; instrument rhétorique pour persuader ou pour démasquer l'imposture ou la sottise, largement utilisé par Constant, ce maître en épigramme et en ironie, elle peut aussi être une arme destructrice qui annihile les fondements contractuels de la communication. Dans la même ligne qui fait, pour Bonald et M^{me} de Staël, de la littérature l'expression de la société, il lie la parole et l'esprit à leurs contextes politiques, religieux ou sociaux. L'éloquence politique est évidemment en première ligne ; se défiant des élans révolutionnaires et de la rhétorique jacobine, Constant développe des discours non qui entraînent, mais qui retiennent²⁷. L. Cormenin caractérise ainsi cette éloquence : « Il éblouissait plus qu'il n'échauffait. Il était plus adroit que véhément, plus persuasif que convaincant, plus fin que coloré, plus délié que nourri, plus subtil que fort²⁸. »

Il en va de même des caractéristiques de son style, qui privilégie les figures de construction comme les parallélismes, le recours aux syllogismes, les formes sentencieuses, un goût prononcé pour l'abstraction et un usage très modéré de l'analogie, métaphores ou comparaisons. Autant de choix énonciatifs ou poétiques qui lui vaudront son statut d'écrivain au style « classique », voire au style « sec » et cérébral, d'homme supérieur, assurément, mais distant. Ces traits dessinent sa position dans le temps, face à ses héritages. Défiant à l'égard de Rousseau, dont il rejette les analyses politiques, la volonté générale en particulier, plus proche de Montesquieu et des Idéologues, son lexique cherche l'adéquation simple et nette entre le mot et la chose, sans le détour de la métaphore ; la forme de sa phrase, qui est plus souvent une période, ou ce que l'on appellera la « syntaxe », se moule sur les logiques de la déduction. Le risque, chez lui, réside moins dans les glissements analogiques que sur ce qui peut miner le langage, en dissolvant le lien entre ce qui est dit et ce qui est pensé, ou dans une langue qui cède à sa force de destruction, comme l'ironie ou l'épigramme. Là encore, il se situe à un moment de bascule, héritier d'une part de la prose qui a fait la force des *Liaisons dangereuses* par exemple,

26. CONSTANT B., *De la religion*, Livre I, chap. 4, éd. citée, p. 63.

27. STAROBINSKI J., art. cité, p. 322.

28. CORMENIN L., *Livre des orateurs*, op. cit., p. 342.

ou des moralistes auxquels on l'a souvent comparé²⁹, contemporain d'autre part, prudent faut-il préciser, du romantisme il dote la métaphore de son pouvoir de création. Les critiques qui ont rendu compte d'*Adolphe* en 1816 ont été sensibles à ce dernier aspect du style de Constant, et le lui ont reproché: « L'inconnu qui a écrit l'histoire d'*Adolphe* ne paraît pas moins familier avec le *genre romantique* que M. Benjamin de Constant lui-même. Il aime à se servir des expressions consacrées par la nouvelle école; et il est souvent question dans son récit d'*orages*, de *mystères*, de *vie*, de *mort*, d'*avenir* et d'*idéel*³⁰. » Plus finement, Julien Gracq dans le chapitre intitulé « Langue » d'*En lisant en écrivant*, l'évoque comme un maître de « l'image larvée », qu'il a découverte avec La Bruyère: « Le style de Benjamin Constant est plein de ces images-là, à la fois visibles et invisibles, selon l'angle de lecture, et qui communiquent un peu à la prose ce que la moire donne à une étoffe: le sentiment le plus économique du mouvement³¹. » L'analogie n'est pas absente chez Constant: elle est parfois aussi, comme le Dieu des jansénistes, cachée.

Par son « esprit », il se situe bien dans et contre son temps: défenseur de la parole publique, comme source de la liberté, il se défie des dérives de l'éloquence politique. Admirateur de *René*, dont il dit à sa tante de Nassau: « Je regarde cet ouvrage comme une des plus belles choses qui aient été écrites dans la langue française³² », il se montre sévère à l'égard du reste de l'œuvre de Chateaubriand, ainsi que du roman sentimental: « Si on veut faire un roman comme *Valérie* [de M^{me} de Krüdener] il n'y a qu'à couper par morceaux des pages de Chateaubriand, de Bernardin de Saint-Pierre, et de Rousseau, les jeter en l'air et les faire imprimer dans l'état où elles retomberont³³. » Tournant le dos à cette vogue romanesque, il cherche dans son écriture narrative à retrouver l'esprit d'analyse des Idéologues. Engagé dans la vie politique dès Thermidor, il y définit sa place comme à la fois dedans et contre: à peine nommé au Tribunat, il prononce un discours contre la proposition de

29. Voir, par exemple, Paul BOURGET: « Quels sont presque tous les chefs d'œuvre du roman français avant Balzac? Des livres d'analyse. Jugez plutôt: *La Princesse de Clèves*, *Manon Lescaut*, ces mêmes *Liaisons [dangereuses]*, *Marianne*, et puis *René*, *Obermann*, *Adolphe*, *Le Rouge et le Noir*. C'est la portion la plus originale peut-être de notre héritage littéraire, celle qui ne doit rien au profond rêve du Nord, ni au pittoresque lumineux du Midi. Le produit propre d'une race raisonneuse et sensible, lucide jusqu'à la passion [...]. Moralistes et conteurs, nous le sommes par toutes les traditions de notre moyen âge. Nous le demeurerons malgré toutes les métamorphoses de notre art national, tant qu'il y aura des hommes pour écrire en français, et par conséquent pour penser français. » (« L'Esthétique de l'observation: – *Sous l'œil des Barbares* » (1888), dans *Essais de psychologie contemporaine*, Paris, Plon, 1920 [éd. définitive], t. II, p. 239).

30. Anonyme, « *Adolphe* [...] (deuxième et dernier article) », *Le Constitutionnel. Journal politique et littéraire*, 23 juin 1816, p. 1-2.

31. GRACQ Julien, *En lisant en écrivant*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1995, t. II, p. 736.

32. À M^{me} de Nassau, « ce 6 [novem]bre 1805 », Lettre 1268, dans *OCBC Correspondance*, t. V, 2007, p. 418.

33. À Rosalie de Constant, « Weimar, ce 27 février 1804 », Lettre 1101, dans *ibid.*, p. 183.

formation de la loi par Bonaparte. Au moment de la première Restauration et des Cent Jours, il écrit des articles féroces contre Napoléon, puis s’y rallie en acceptant de rédiger l’*Acte additionnel aux Constitutions dans l’Empire*. Au fond, si son éloquence est celle qui retient plus que celle qui entraîne, son action et sa parole se sont souvent engagées par un élan premier d’opposition, qui a été peut-être son plus sûr stimulant intellectuel.

Cette dynamique oppositionnelle renvoie à une vision de l’individu, toujours en lutte contre une société perçue comme contraignante, voire oppressive, et d’individus en perpétuelle confrontation. Jusque dans les rapports amoureux, comme Stendhal l’a bien vu dans un article paru à l’occasion de la troisième édition d’*Adolphe*: « On peut dire que ce roman est un *marivaudage tragique* où la difficulté n’est point, comme dans les romans de Marivaux, de faire une déclaration d’amour, mais une déclaration de haine. Cela fait, l’histoire est terminée³⁴. » Situait *Adolphe* dans la lignée du théâtre de Marivaux, mais d’un Marivaux qui serait marqué par le désespoir des temps nouveaux, il souligne que le ressort de ce roman est tendu par la force non de l’aimantation qui pousserait les amants à vaincre les obstacles pour se retrouver, mais de la répulsion. C’est bien dans cette tension entre des pôles opposés et se repoussant que travaille l’esprit de Constant.

Il n’est dès lors pas étonnant que la critique ait été sensible à ces polarités, avec diverses déclinaisons. Ainsi, la réception d’*Adolphe*³⁵ et du volet littéraire de l’œuvre de Constant est restée écartelée entre l’exaltation de la clarté, volontiers rangée dans une tradition classique, et le tourment, associé au romantisme, comme en témoigne Émile Faguet: « Ce caractère bizarre et inquiet, vrai romantique par le trait d’humeur, dans une perpétuelle alternance d’exaltation et de découragement dédaigneux, était un esprit du XVIII^e siècle par la netteté de sa pensée, de déductions et d’analyse³⁶. » Polarité existentielle aussi entre l’individu et le monde, au risque du nihilisme. Ainsi, dans *Un homme libre* (1889), deuxième partie du *Culte du moi*, Maurice Barrès en fait un des théoriciens majeurs du « culte du moi » et un des maîtres du pessimisme: « Mais j’aime surtout Benjamin Constant parce qu’il vivait dans la poussière desséchante de ses idées, sans jamais respirer la nature, et qu’il mettait sa volupté à surveiller ironiquement son âme si fine et si misérable³⁷. »

34. *New Monthly Magazine*, 1^{er} décembre 1824, dans *Paris-Londres. Chroniques*, éd. et trad. R. Dénier, Paris, Stock, 1997, p. 231.

35. Pour cette réception, voir le dossier dans *Adolphe*, éd. citée, p. 172-180 et BURNAND Léonard et POISSON Guillaume (dir.), *Adolphe de Benjamin Constant. Postérité d’un roman (1816-2016)*, Genève, Slatkine, 2016.

36. FAGUET Émile, *Histoire de la littérature française depuis le XVII^e siècle jusqu’à nos jours*, Paris, Plon-Nourrit, 1901 [8^e éd.], p. 374. Pour une analyse plus développée de la tension qui traverse la réception critique de Constant, voir ROULIN Jean-Marie, « *Adolphe*: la paradoxale postérité d’un roman singulier », dans *Acta Fabula*, < <http://www.fabula.org/acta/document9917.php> >.

37. BARRÈS Maurice, *Un homme libre* (1889), dans *Romans et Voyages*, éd. V. Rambaud, Paris, Laffont, « Bouquins », 1994, p. 123. Voir AMEND-SÖCHTING Anne, « “Analyse du moi” – “Culte du moi” »:

Cette tension polaire a obsédé la critique sur Constant : l'autoanalyse et l'ironie constituent-elles une lucidité salutaire ou une « disposition fatale³⁸ », auto-destructrice ? Conscience aiguë ou « démon de l'analyse », qui conduit à un nihilisme annonçant celui de Nietzsche, comme a même pu le croire Maurice Blanchot, non sans anachronisme³⁹ ?

Les études réunies dans ce volume affrontent ces dualités et cette complexité qui fondent l'esprit de Constant. À travers l'analyse serrée de traits stylistiques, de formes de pensée, de structures argumentatives, elles mettent au jour la manière dont Constant a élaboré des éléments fondateurs de la modernité. La notion d'« esprit » y est entendue dans son déploiement polysémique. Pour le dire avec les termes utilisés par Condillac dans son *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme*, elles abordent dans un premier temps l'« art de penser » et « l'art de raisonner », pour se concentrer dans un second temps sur « l'art d'écrire⁴⁰ ». Comment analyser le monde moderne ? ou, dans la perspective de l'histoire des concepts de Reinhart Koselleck⁴¹, quelles notions mettre en jeu pour saisir le réel moral, littéraire, social ou politique ? Comment écrire pour agir et réagir face à l'actuel et au réel ? Comment le geste de la pensée et l'acte d'écriture fondent l'individu et donnent un *esprit* singulier à ses textes ?

La première partie du volume examine ce qui dans la démarche argumentative, le jeu des notions ou les postures énonciatives caractérise l'esprit de Constant. Elle part d'un postulat fondateur, que l'« Esquisse d'un essai sur la littérature du 18^e siècle », projet abandonné, formule avec force : « La littérature tient à tout. Elle ne peut être séparée de la politique, de la religion, et de la morale. Elle est l'expression des opinions des hommes sur chacune de ces

Benjamin Constant et Maurice Barrès », dans TILKIN F. (dir.), *Le Groupe de Coppet et le Monde moderne* (actes du 6^e colloque de Coppet, 1997), Genève, Droz, 1998, p. 347-373. Kurt Kloocke rappelle que, dans ses années de jeunesse, le pessimisme de Constant ne relève pas simplement d'une psychologie individuelle, mais « constitue une philosophie nihiliste vécue et soutenue » (*Benjamin Constant. Une biographie intellectuelle*, Genève, Droz, 1984, p. 33). Ce n'est pas donc pas un hasard s'il a été une référence pour le nihilisme (KLOOCKE K., « Benjamin Constant et les débuts de la pensée nihiliste en Europe », dans HOFMANN É. (dir.), *Benjamin Constant, M^{me} de Staël et le groupe de Coppet* (actes du 2^e congrès de Lausanne et du 3^e colloque de Coppet, 15-19 juillet 1980), Oxford, The Voltaire Foundation / Lausanne, Institut Benjamin Constant / Paris, J. Touzot, 1982, p. 189-220).

38. SAINTE-BEUVE C.-A., « Benjamin Constant et Isabelle de Charrière » [1844], art. cité, p. 687.

39. BLANCHOT Maurice, « *Adolphe*, ou le malheur des sentiments vrais », dans *La Part du feu*, Paris, Gallimard, 1949, p. 237. M. Blanchot reprend dans sa conclusion une phrase de Constant à Juliette Récamier citée par Charles Du Bos dans la dernière page de *Grandeur et Misère de Benjamin Constant* (Paris, Corrèa, 1946, p. 330) : « Je suis destiné à vous éclairer en me consumant » (« À Juliette Récamier. 8 octobre 1815 », Lettre 2729, *OCBC Correspondance*, t. IX, 2013, p. 606) ; reprenant également le rapprochement que celui-ci faisait avec Nietzsche, il en déplace le sens.

40. CONDILLAC Étienne Bonnot de, *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme* [1775], Genève, François Dufart, 1789, 16 vol. ; le tome II est consacré à « L'art d'écrire », le tome III à « L'art de raisonner » et le tome IV à « L'art de penser ».

41. Voir, par exemple, KOSELLECK Reinhart, « Begriffsgeschichte und Sozialgeschichte », dans *ID.* (dir.), *Historische Semantik und Begriffsgeschichte*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1979, p. 19-36.

choses⁴². » Au moment où ce terme de « littérature » se substitue à celui de « belles-lettres », définissant le champ qui va devenir le sien dans la modernité, Constant lui donne une extension large, considérant qu'elle relève de toutes les sphères de la pensée. Aussi la première étude porte-t-elle sur la littérature, examinée sous l'angle crucial de son rapport à la liberté (Giovanni Paoletti). Ce rapport entre littérature et liberté est la résultante de la Révolution française, à laquelle Constant a participé après Thermidor, aux côtés de Germaine de Staël, et sur laquelle il a pris des positions souvent fondatrices dans l'historiographie (Laurent Burnand). Après la Révolution, l'Empire confronte l'idée de perfectibilité à la régression entraînée par un régime conquérant et dictatorial ; la notion de « barbare » met au jour la manière dont Constant instruit cette question dans *De l'esprit de conquête et de l'usurpation, dans leurs rapports avec la civilisation européenne* (Markus Winkler). Dans cette Europe, bouleversée par la Révolution française et les guerres napoléoniennes, la littérature doit être repensée. En premier lieu, le théâtre comme art vivant, connaît en France un développement sans précédent, que ce soit par la multiplication des salles à partir de 1789, ou par l'attention nouvelle portée aux traditions étrangères, notamment anglaises (Shakespeare) et allemandes (Schiller). Constant élabore une conception tout en compromis de ce que doit être la parole théâtrale dans l'espace public post-révolutionnaire (Olivier Bara). De manière différente, son écriture romanesque semble détachée de l'actualité et suivre une ligne claire et parfaitement lisible ; elle est en réalité travaillée en profondeur par l'essor des sciences humaines, porté notamment par les Idéologues ; ces nouveaux savoirs irriguent la fiction, comme le montre la figure de l'observateur, qui modèle la conception de la fiction (Lucien Derainne). Liberté, révolution, barbarie, action théâtrale et observation constituent autant de notions clés à travers lesquelles Constant pense la société en mutation de son époque.

Déplaçant la focale de la conceptualisation au niveau concret de la langue, la deuxième partie se concentre sur le travail de la langue et du discours comme manifestation du style, entendu dans sa dimension d'expressivité. Entre rhétorique et linguistique, ce que l'on appelle le « style » de Constant a suscité l'attention de longue date. Au cours du XIX^e siècle, *Adolphe* et les *Journaux* ont servi de pièce à conviction pour ceux qui, comme Paul Bourget, défendaient l'idée d'une prose classique française, définie comme un instrument idéal d'analyse, contre les inversions, les contournements, la tendance à la néologie des Goncourt, de Huysmans ou le goût de la métaphore chez Zola⁴³. Il en va de même dans les années 1920, lorsque Jean Cocteau donne

42. CONSTANT B., « Esquisse d'un essai sur la littérature du 18^e siècle », dans *OCBC Œuvres*, t. III/1, p. 527.

43. Voir CHAUDIER Stéphane, « La référence classique dans la prose narrative », dans PHILIPPE G. et PIAT J. (dir.), *La Langue littéraire. Une histoire de la prose française de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009, p. 282-286.

à son tour dans le mythe de la langue idéale : « La belle langue française ne se déroule pas, ne coule pas comme l'italienne, elle s'emboîte. Qu'elle soit de Benjamin Constant, de madame de Lafayette, de Montaigne, de Pascal, de Montesquieu, de Rimbaud, de Mallarmé, elle se présente, légère, compacte, étoilée, amassée comme une boule de neige⁴⁴. » La belle image de la boule de neige ne doit cependant pas faire illusion sur les ambiguïtés et les ambivalences de cette langue que dénotent, chez Cocteau, les termes antithétiques de « compacte » et d'« étoilée », de la légèreté et de l'amas. Pour examiner de près les procédures stylistiques, cette deuxième partie s'ouvre par une étude de la manière souvent singulière dont Constant use de la ponctuation, des deux-points par exemple, qui posent de redoutables problèmes à ses traducteurs⁴⁵ : dans un moment où les usages sont spécifiques et en évolution, il y a chez lui des « manières ponctuantes » qui caractérisent sa prose narrative (Jacques Dürrenmatt). Les ambivalences de son style sont analysées dans deux figures caractéristiques de la manière de Constant, l'ironie et l'épigramme, entre argumentation et morale, mêlant l'attaque et le rire, contre soi ou contre autrui (Éric Bordas). De même, alors que le style de Constant a été souvent loué pour sa précision et sa rigueur, il n'en laisse pas moins la place à l'expression de ce qui échappe à la saisie par la langue, à l'inexplicable ou à l'inexprimable (Michel Delon). Dans sa conception extensive de la littérature, Constant nourrit ses récits fictifs non seulement de la tradition romanesque, mais aussi d'autres sources dont l'éloquence, qu'il a pratiquée ; sans donner de rôle prépondérant à cette dimension rhétorique, il l'insère subtilement dans sa trame narrative (Jean-Paul Sermain). Le mythe de la langue parfaite s'articule sur celui de l'action romanesque pure, qui, de manière analogue à la tragédie classique, se détache des contingences du réel et de l'actuel : c'est ce que Julien Gracq a appelé ce « côté *fleur coupée* du roman psychologique à la française⁴⁶ ». Dans les *Journaux*, mais cela vaudrait aussi pour *Adolphe*, ce déracinement renvoie en réalité à une vision de la place problématique de l'individu dans la société postrévolutionnaire (Jean-Marie Roulin). Déracinement du sujet et ressassement des objets, comme l'illustre l'usage d'un code chiffré. La répétition obsédante, manifestant l'indécision, centrale chez Constant⁴⁷, apparaît comme la face négative de la rapidité énergique à

44. « D'un ordre considéré comme une anarchie », allocution donnée au Collège de France en 1923, citée par PHILIPPE Gilles, *Le Rêve du style parfait*, Paris, PUF, 2013, p. 207.

45. Voir PASSET Évelyne, « *Adolphe* en allemand : le deux-points et le non-dit », dans BURNAND L. et POISSON G. (dir.), *Adolphe de Benjamin Constant... op. cit.*, p. 50-54.

46. GRACQ J., « Les Yeux bien ouverts » dans *Préférences, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1995, t. I, p. 844 ; J. Gracq reprend cette formule pour l'appliquer explicitement à *Adolphe* dans un entretien avec Jean Carrière, *ibid.*, t. II, p. 1250.

47. Voir notamment POULET Georges, *Benjamin Constant par lui-même*, Paris, Seuil, « Écrivains de tous jours », 1968.

rédigé certains articles ou essais, comme *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, ou de la clarté argumentative à l'œuvre dans les discours. Le style personnel de Constant, par-delà ses caractéristiques spécifiques, apparaît complexe et contrasté, débordant largement les bornes d'une langue classique et pure dans lesquelles le mythe critique l'a parfois enclos.

Lors des imposantes funérailles le 12 décembre 1830, suivies par une foule impressionnante⁴⁸, des étudiants ont crié « Au Panthéon ! ». Le corps de Benjamin Constant est resté au cimetière du Père-Lachaise, mais son œuvre est entrée dans le patrimoine européen, voire mondial, si l'on prend en considération l'écho de ses textes politiques dans les révolutions en Amérique latine au XIX^e siècle. De la pensée politique d'abord, puisqu'il est une des figures tutélaires du libéralisme, saluée comme telle en 1980 par Marcel Gauchet dans « Benjamin Constant : l'illusion lucide du libéralisme », préface à son édition des *Écrits politiques*⁴⁹. Philosophiquement ensuite, on débat toujours de sa réfutation à la proposition de Kant selon laquelle « envers des assassins qui vous demanderaient si votre ami qu'ils poursuivent n'est pas réfugié dans votre maison, le mensonge serait un crime⁵⁰ » ; dans ce chapitre de *Des réactions politiques* (1796), Constant défend la nécessité des principes contre ceux qui, après la Terreur, les jugent dangereux, mais appelle à une réflexion rigoureuse sur leur application : « Ce principe isolé [dire la vérité est un devoir] est inapplicable. Il détruirait la société. Mais si vous le rejetez, la société n'en sera pas moins détruite, car toutes les bases de la morale seront renversées. » Il propose donc de lier le devoir au droit : « nul homme n'a droit à la vérité qui nuit à autrui⁵¹. » Littérairement enfin, *Adolphe* a fourni la matière de plusieurs romans, de *La Muse du département* de Balzac à *Ni toi, ni moi* (2006) de Camille Laurens et *Nu intérieur* (2015) de Belinda Canonne ; dépassant les frontières du monde francophone, il a été traduit dans de très nombreux pays⁵². Plus surprenant encore, pour ce roman si économe en descriptions et en images, il a inspiré des illustrateurs, des auteurs de bande dessinée, comme Pascal Croci en 2013, ou des cinéastes, comme Benoît Jacquot en 2002. Aussi, la *coda* de cet ouvrage, ouverte et suspendue sur les œuvres à venir, aborde-t-elle deux

48. 150 000 personnes pour l'estimation haute, ce qui en fait les funérailles d'opposition ayant réuni le plus grand nombre de personnes entre 1830 et 1840, selon FUREIX Emmanuel, *La France des larmes. Deuil politiques à l'âge romantique 1814-1840*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 372-379.

49. Parue chez Hachette dans la collection « Pluriel » et reprise en 1997 dans la collection « Folio Essais » chez Gallimard.

50. CONSTANT B., *Des réactions politiques* [1796], éd. Philippe Raynaud, Paris, Flammarion « Champs », 1988, p. 136.

51. *Ibid.*, p. 137. On trouvera les textes de cette querelle dans CONSTANT B. et KANT Emmanuel, *Le Droit de mentir*, éd. et trad. Jules Barni, Paris, Mille et une nuits, 2003. Voir aussi BOITUZAT François, *Un droit de mentir ? Constant ou Kant*, Paris, PUF, 1993.

52. Pour un tableau des œuvres inspirées par *Adolphe* et des traductions, voir BURNAND L. et POISSON G. (dir.), *Adolphe de Benjamin Constant... op. cit.*

aspects de cette postérité, qui offrent aussi un rétro-éclairage sur le passé. Traduit et adapté dans diverses langues, *Adolphe* a connu une fortune importante dans le roman anglo-saxon, comme le montrent *Adolphe 1920*, de John Rodker (1927); *Love*, d'Angela Carter (1971), et *Providence*, d'Anita Brookner (1981) (Paul Rowe). Ce court récit a aussi marqué le roman français, jusqu'à aujourd'hui, comme en témoigne le subtil jeu de réverbérations mis en place par Camille Laurens dans *Ni toi, ni moi* (Dominique Rabaté).

Ni toi, ni moi où la narratrice écrit au cinéaste qui veut adapter *Adolphe*: « Vous voulez “moderniser” Constant? Mais il *est* moderne! [...] Mais qu'est-ce que ce serait, moderniser Constant? Le faire parler autrement? Vous ne pouvez pas faire ça. Il faut lui laisser sa langue. Sa langue, c'est son corps; c'est tout ce qu'il a trouvé pour rester vivant⁵³. » C'est à l'exploration de cette langue, de ce corps, bref de cet esprit vivant que cet ouvrage nous invite.

53. LAURENS Camille, *Ni toi, ni moi* [2006], Paris, Gallimard, « Folio », 2008, p. 90.